



## Coronavirus:



Face à cette situation grave, FO et la CFE/CGC ont décidé de s'unir pour faire une communication commune.

Depuis mercredi matin, la totalité des sites est à l'arrêt ! Restent actifs quelques secteurs en télétravail.

La fermeture, FO et la CFE-CGC l'ont revendiquée dès l'évolution de cette crise, avec comme seul objectif d'enrayer au plus vite cette crise sanitaire.

C'était l'urgence, et la décision de fermer a été prise jusqu'au lundi 23 mars inclus et présentée lors du CSE de mardi 18 mars 2020. Pour nous, c'est une sage décision pour la santé de tous ! Maintenant se pose la question de la reprise le 24 mars 2020.

Mercredi 18 mars se sont déroulés les CSSCT sur les sites de Toulouse et Gimont. Ils ont été suivis par un CSSCT aérostructures France le Jeudi 19 mars

Lors de toutes ces instances, nous avons travaillé ensemble pour proposer des préconisations pour que l'activité puisse reprendre dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Nous avons pris en compte bien évidemment le contexte de notre entreprise. Il est évident que l'intérêt n'est pas de s'éteindre totalement, ce qui serait totalement dramatique pour nous tous. Nous sommes bien conscients de la gravité de la situation économique et industrielle de notre entreprise, ce sont nos emplois qui, à terme, pourraient être menacés. Sans être alarmiste, il est extrêmement urgent de soutenir le secteur aéronautique, dont Latécoère est acteur majeur. L'industrie ne va pas en ressortir indemne. Les aides en soutien aux entreprises devront se poursuivre car les conséquences vont s'échelonner sur des mois, voire des années.

Lundi 23 mars 2020, en CSE, la Direction nous présentera pour avis ce qu'elle a prévu pour que la reprise envisagée du mardi 24 mars 2020 se passe dans les meilleures conditions possibles.

La Direction doit comprendre que nous mesurons toutes les conséquences d'une telle décision. Néanmoins, si des activités devaient être identifiées comme essentielles pour notre entreprise, elles ne pourraient reprendre partiellement qu'à la condition d'un respect absolu des exigences de sécurité pour les salariés et en mettant en face les moyens matériels et organisationnels.

En voulant absolument poursuivre l'activité de production, la Direction impose aux salariés de se rendre sur les sites et de travailler dans des conditions dont il est extrêmement difficile, voire impossible, de garantir qu'elle élimine tout risque de contamination.

Si la direction n'arrive pas avec des mesures complémentaires suffisantes et concrètes, il n'y aura pas de reprise envisageable.

Pour FO et la CFE-CGC, aujourd'hui, la seule urgence est de trouver des solutions pour nos salariés et notre entreprise face à cette pandémie.

C'est en garantissant à ses salariés, une traversée de crise dans la sécurité que Latécoère remplira les conditions de retrouver une activité normale.

Protégez-nous, protégeons-nous et protégez-vous.

Le 20 mars 2020.